

Délégation officielle
Epreuve : Championnat d'Europe Nacra 17
8 au 13 juillet – Gdynia Pologne

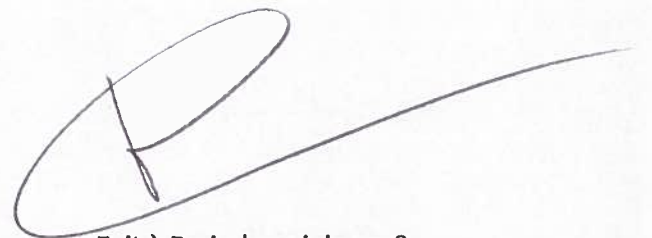
La délégation officielle de la FFVoile est composée des sportives et sportifs suivants :

Encadrés par Franck CITEAU :

VAIREAUX	MOANA	0523813P	SNO NANTES (PAYS DE LA LOIRE)
RIOU	AMELIE	1058105T	E V LOCQUIREC (BRETAGNE)
SOLER	MARIE	1114580W	LA PELLE-MARSEILLE (PACA)
PUIMATTO	HUGUES	1065905T	LA PELLE-MARSEILLE (PACA)

Le Directeur Technique National reste compétent pour désigner les remplaçantes et remplaçants éventuels aux sportives et sportifs sélectionnés dans l'hypothèse d'une incapacité de participation.

Les sportives et les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile et aux instructions du ministère des affaires étrangères en fonction des pays.



Fait à Paris, le 14 juin 2018
Le Directeur Technique National
Jacques CATHELINÉAU



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72